

Approches énonciative des brouillons

Version française

Nous proposons de développer ici une approche énonciative des brouillons de rapports éducatifs, c'est-à-dire que nous allons nous intéresser aux modifications qui affectent l'énonciation et tenter d'évaluer leurs effets pragmatiques. Nous adopterons ici une approche « indicielle » de l'énonciation, dans la continuité des travaux de Benveniste ; il s'agit d'observer les traces linguistiques renvoyant à la présence du locuteur¹ dans l'énoncé (embrayeurs et dectiques, modalités,).

Nous avons vu en introduction comment les rapports éducatifs s'écrivent au croisement de **contraintes** de natures diverses, ce qui se traduit par un dispositif énonciatif complexe :

- Un locuteur multiple :

Plusieurs membres de l'équipe participent à la rédaction du texte, qui est ensuite révisé par le chef de service lequel rédige la conclusion (VOIR INTRO)

- Un destinataire double: les rapports sont destinés au juge mais peuvent également être lus par la famille. ||

~~— Une visée pragmatique explicite : évaluer une situation familiale, l'évolution d'un enfant, son adaptation à la structure, proposer le prolongement de la mesure de placement ou sa modification~~

- (étant donné la visée pragmatique explicite d'évaluation et de préconisation d'une décision) un positionnement complexe du scripteur/locuteur entre risque de stigmatisation d'une personne, nécessaire prise de distance et obligation de décrire « ce qui ne va pas » (voir com Emilie),

- l'existence de consignes rédactionnelles explicites (guides de rédaction, consignes orales diffusées dans un service, ouvrages de juges comme M. Huyette) ; ces consignes prônent l'importance des faits, le respect de la parole de l'enfant c'est-à-dire qu'elles vont plutôt vers la neutralité et l'objectivité. Des différences importantes existent selon les services.

Commentaire [F1]: Est-ce bien le cas pour le SAFE ?

¹ Nous suivons la terminologie de Benveniste qui emploie les termes « énonciation » et « locuteur » : « il faut prendre garde à la condition spécifique de l'énonciation : c'est l'acte même de produire un énoncé et non le texte de l'énoncé qui est notre objet. Cet acte est le fait du locuteur qui mobilise la langue pour son compte. La relation du locuteur à la langue détermine les caractères linguistiques de l'énonciation » (« l'appareil formel de l'énonciation », in *Problèmes de linguistique générale*, p. 80).

→ à voir avec intro

- enfin des textes pris dans un interdiscours complexe, juridique, médiatique mais aussi psychologique et psychanalytique

Le locuteur qui produit ces écrits professionnels fortement contraints est donc un professionnel de l'action éducative disposant d'une expertise dans l'analyse d'une situation éducative et à qui incombe la responsabilité de préconiser une mesure éducative. Notre objectif est d'observer la façon dont ce locuteur inscrit sa présence dans son texte. L'observation, dans les brouillons, des modifications (ajouts, suppressions, déplacements, remplacements) affectant les marques énonciatives peut permettre de mieux comprendre la façon dont le locuteur gère ces diverses **contraintes** parfois paradoxales, et de mettre en évidence les effets pragmatiques liés à la présence/absence de ces marques. Compte tenu de notre connaissance du genre et des analyses menées sur un corpus d'états finaux, les questions que nous pouvons nous poser sont les suivantes :

- Comment le locuteur, qui observe, interprète et évalue, est-il inscrit dans le texte ?
- observe-t-on une tendance à l'effacement du locuteur, en relation avec la consigne de neutralité souvent invoquée dans les guides de rédaction ? Une telle consigne est-elle compatible avec la visée d'évaluation qui est celle du rapport ?
- observe-t-on une tendance à la séparation nette entre discours du locuteur (L) et discours de l'enfant et de la famille représentés dans son texte ?
- Peut-on établir des corrélations entre les opérations affectant les marques énonciatives et des facteurs textuels (contexte, type de séquence) ?

On s'intéressera particulièrement dans ce qui suit aux marques suivantes :

- marques de personne
- modalités
- représentation du discours de l'autre (et positionnement de l'énonciateur par rapport à ce discours)

Nous présentons ici des résultats provisoires obtenus **sur un premier état de corpus** ; ils serviront de fil directeur à l'exploration du corpus recueilli en temps réel. Nous n'aborderons pas la question du lexique subjectif, faute de temps.

Un certain nombre de remarques feront écho à la communication consacrée à l'argumentation : la gestion des marques renvoyant au locuteur, son « positionnement » est clairement en relation avec la visée pragmatique et donc argumentative du texte (reprendre en conclusion)

1. Les indices de personne

L'analyse d'un corpus d'états finaux de rapports produits par différents services, que nous menons depuis plusieurs années (voir introduction) nous a permis de constater que, en ce qui concerne l'emploi de *nous*, l'existence de variations importantes selon les services. Les rapports produits par certains services se caractérisent par une absence totale de *nous*, qui se traduit par le recours fréquent à des formes passives ou pronominales (exemple ?). Dans les services qui n'appliquent pas cette règle/ont usage du *nous*, le contexte d'emploi du pronom personnel permet d'identifier les différentes fonctions ou activités du scripteur : établissement d'un contact avec la famille, conduite de l'entretien, analyse et interprétation, préconisation (voir par exemple FPS dans *carnets 10*). Ainsi le pronom renvoie tantôt au travailleur social intervenant auprès de la famille tantôt à l'institution préconisant une mesure éducative.

Dans le corpus de brouillons que nous analysons aujourd'hui, les modifications peuvent être de deux sortes : ajout/suppression de *nous* ; substitution *nous/l'équipe* – une désignation à la 3^{ème} personne incluant l'énonciateur dans un collectif.

Remarquons tout d'abord que l'ajout de *nous* peut correspondre à une désambiguïsation de l'énoncé comme en (1) :

(1) Nous percevons l'**ambiguïté de ces demandes**, sa capacité d'y répondre et les conflits qui peuvent en naître. Néanmoins, depuis les attentes d'Justin à notre égard apparaissent progressivement. → Nous percevons à travers ces demandes, **l'ambiguïté dans lequel il nous place**. A maintes occasions, Justin nous a fait des demandes qu'il annule pour des raisons futiles, s'empêchant par exemple de participer à des sorties de groupes. (Justin, Plan Synthèse)

Ou qu'une modification peut s'expliquer par des considérations de norme, qui font remplacer *qu'on* en (2) par *elle* (correction grammaticale de la reprise + euphonie)

(2) L'équipe peut se confronter à une autre Manon qu'~~on~~ elle [écrit par-dessus] ne connaissait pas (Manon, Rapport d'échéance)

Laissant de côté ces exemples nous observons que la forme *nous* peut être supprimée ou ajoutée, avec le même prédicat (*paraît*) comme le montrent les deux exemples ci-dessous :

(3) La mise en œuvre d'un projet spécifique ou individuel avec un contrat "jeune" ~~ne~~ **paraîtrait** la plus judicieuse pour Manon (doc pour la synthèse, Manon Dorey, conclusion)

(4) il ~~paraît~~ nous paraît également important de relever que toute cette énergie et ce temps passé à s'occuper des autres lui permet de ne pas réfléchir à sa propre situation et surtout de ne pas avoir à affronter une réalité certainement difficile à vivre. (Pamela, doc manuscrit 1)

Pour comprendre cette apparente contradiction il semble indispensable de prendre en compte le contexte antérieur, la séquence dans laquelle se situe l'énoncé, **et le sémantisme du prédicat qui suit *paraître***

Dans l'ensemble des extraits recueillis on remarque que l'effacement du pronom de 1^{ère} personne intervient :

- dans la formulation de la préconisation comme en (1). L'effacement de *nous* dans cet extrait doit être mis en relation avec l'usage privilégié dans l'ensemble du rapport du SN *l'équipe* (renvoyant à l'énonciateur collectif).
- dans l'explicitation des raisons d'un changement affectant la vie du jeune (changement de famille d'accueil) en (5) :

(5) **Nous avons fait le choix** d'un changement de famille d'accueil de Bertrand suite à un relais prolongé de ce dernier chez Mme MARQUET pour les raisons suivantes : → **Le maintien de Bertrand chez son Assistante Familiale** n'était plus possible pour les raisons suivantes : (Roux, rapport d'échéance)

→ il y a à la fois effacement du *nous* et passage d'un prédicat personnel (*faire le choix*) à un prédicat impersonnel (ne plus être possible). Le changement de famille d'accueil est ici présenté comme une nécessité s'imposant d'elle-même et non comme un « choix » **c'est-à-dire une décision** plus ou moins arbitraire de l'équipe éducative.

L'ajout de *nous* ou le remplacement de *l'équipe* par *nous* intervient en revanche dans des énoncés formulant une interprétation :

(4) = (6) il **paraît nous paraît également important** de relever que toute cette énergie et ce temps passé à s'occuper des autres lui permet de ne pas réfléchir à sa propre situation et surtout de ne pas avoir à affronter une réalité certainement difficile à vivre. (Pamela, doc manuscrit 1)

→ Cet énoncé de type interprétatif fait suite à un paragraphe consacré à l'interprétation du comportement de l'enfant (avec des réécritures affectant la modalisation).

(7) Cette relation peut alors ~~poser question au sein de l'équipe~~ → Cette relation complexe **nous interroge** car au-delà de leur camaraderie leur problématique XXX (à savoir addiction au tabac et consommation de produits illicites) peut s'avérer délétère. (Manon Dore, Manon sur le groupe de l'Orangerie)

→ La modification n'est pas facile à interpréter. La première formulation était-elle ambiguë car interprétable comme manifestant l'existence de dissensions au sein de l'équipe ? On remarque simplement que dans la deuxième formulation, *nous* est clairement en position d'évaluateur.

(8) **Elle a eu un discours très similaire** à son père à propos de son malaise et sur le fait que peut être son état de santé était très préoccupant. → **Nous avons observé des similitudes** dans le discours d'Evelyne, sur sa santé, et le discours habituel de Monsieur ROUX, qui se veut inquiétant pour ses enfants (Roux, rapport d'échéance)

→ les modifications permettent de représenter, de mettre en scène l'énonciateur en position d'observateur et de « déchiffreur » des discours de la fillette et de son père.

(9) ~~L'équipe peut percevoir~~ chez Manon toute une ambiguïté mais surtout entendre angoisse à se poser dans une sérénité pour avancer
→ **nous constatons** là toute l'ambiguïté de Manon mais aussi son angoisse importante à tenir dans un cadre même choisi (correction crayon sur texte tapé)
(Manon, rapport d'échéance, II Manon sur le groupe de l'Orangerie)

→ dans ce dernier exemple, la modification, qui affecte d'autres éléments de la phrase, fait du « constat » une conclusion déduite de ce qui précède (*là*, emploi du dét défini avec *ambiguïté*). L'empan large de *nous* pourrait inclure l'allocataire invité de la sorte à opérer le même type de raisonnement, ce qui donnerait à la modification une portée argumentative non négligeable.

A ce stade on peut donc formuler une première hypothèse, à vérifier sur un corpus plus large : y a-t-il corrélation entre la présence de marques personnelles renvoyant au locuteur et le type d'activités décrites par l'énoncé. Autrement dit y aurait-il tendance à la présence de marques explicites dans le cas d'un locuteur « interprétant », déchiffrant un comportement ou un discours, et au contraire tendance à l'absence dans le cas du locuteur en position de « décideur » ? Peut-on distinguer deux « postures » énonciatives différenciables par la présence/absence de marques renvoyant explicitement au locuteur ?

→ lien avec ethos du locuteur dans argumentation (deux postures ?)

Ce serait une hypothèse intéressante à creuser sur un corpus plus vaste

2. Les modalités

Nous nous intéressons ici aux modalités d'énoncé qui, selon la définition de *la grammaire méthodique du français*, marquent « l'attitude de l'énonciateur vis-à-vis du contenu de l'énoncé », expriment « la manière dont l'énonciateur apprécie le contenu de l'énoncé » (ref page). Il est rare que la modification produise de façon explicite l'irruption de la subjectivité du locuteur. C'est pourtant ce qu'on observe en (10) où le remplacement du point par un point d'exclamation « apporte sa coloration subjective à l'énoncé » (Riegel, p. 387)

(10) 41 Le discours actuel est que tout va bien au domicile. → 41 Le discours actuel est que tout va bien au domicile !

L'exclamation traduit le jugement négatif porté par le locuteur sur le discours de l'enfant, la dénonciation du discours du « tout va bien » constituant de plus un « topos » des rapports éducatifs.

Les modifications observées portent essentiellement sur deux types de modalités : la modalité épistémique, qui évalue le degré de probabilité d'un prédicat, et la modalisation autonymique, qui correspond à un commentaire méta-énonciatif de l'énonciateur sur son propre dire. La modalité déontique, importante dans ces textes qui ont une visée prescriptive n'a pas donné lieu, dans le corpus analysé, à des modifications.

Concernant les modalités épistémiques, on s'attend à une tendance à l'ajout de marques indiquant une sorte de « précaution » du locuteur vis-à-vis de la valeur de vérité des faits ou des comportements rapportés. C'est de fait ce qu'on observe en (11) :

(11) Cela a interrogé les travailleurs sociaux sur un abus sexuel que **S a aurait** dénoncé (jeune oncle) à propos duquel il n'y eut **aurait** eu aucune suite (Samuel, rapport d'échéance)

L'indicatif *a* est remplacé par le conditionnel *aurait*, ce qui la valeur de vérité de faits ayant eu lieu avant la prise en charge de l'enfant. Mais à l'inverse, la suppression de modalités est également relevée, comme en (12) et en (13) :

(12) **il semblerait qu'elle ait/ressente réellement le désir de s'activer** et de s'investir dans ce rôle afin d'être suffisamment informée de telle sorte qu'elle puisse diriger ...
→ **le fait qu'elle s'active** et s'investisse dans ce rôle lui permet sûrement de diriger et ... (Pamela, document manuscrit)

(13) Et une mère peu fiable dans ses liens (cXXX et exercice du droit de visite irrégulières), ~~se présentant~~ fragile et (Pamela, document manuscrit)

Ce qui produit un passage du – certain vers le + certain.

Les modifications concernant la modalisation autonymique quant à elles correspondent essentiellement à l'ajout/suppression de guillemets.

Dans les exemples dont nous disposons tout se passe comme si l'ajout de guillemets portait plutôt sur des termes relevant d'un discours psychologique ou psychanalytique (14 et 15) et leur suppression à des problèmes d'adéquation entre le mot et la chose (16 et 17) (sur ces distinctions voir Authier 1995) :

(14) Aujourd'hui, nous estimons, bien que l'encoprésie soit encore présente, être moins envahis et pouvoir travailler avec le jeune un travail autour de son développement personnel → « envahis » (Antony, préparation synthèse)

(15) De la même façon, il n'y a pas eu de conflit fort avec les adultes car Anthony ne le supporte pas. → De la même façon, il n'y a pas eu de conflit « fort » avec les adultes car Anthony ne se l'autorise pas. (Antony, préparation synthèse)

(16) Ce traumatisme est encore très présent dans l'esprit de Bertrand notamment lors des périodes « d'anniversaire » de son décès. → Ce traumatisme est encore très

présent dans l'esprit de Bertrand notamment lors des périodes **correspondant aux anniversaires** de son décès (Roux, rapport d'échéance)

(17) Ces débordements ont pu être recadrés.

Ensuite, un rendez-vous de médiation au eu lieu entre Manon, ses parents et ses éducateurs au sujet d'une soirée d'anniversaire au domicile des parents qui a "débordé" → Puis lors d'un rendez-vous de médiation entre Manon, ses parents et ses éducateurs au sujet d'une soirée d'anniversaire au domicile des parents qui a dégénéré (Manon, rapport d'échéance)

Dans les deux derniers cas d'autres modifications apparaissent : précision de la détermination en (16) et changement de lexème en (17).

Là encore cette régularité formulée à titre d'hypothèse devrait donner lieu à vérification. Les modifications portant sur les termes « psy » touchent aux relations complexes que les scripteurs entretiennent avec le discours « psy », discours dont ils ne sont pas des locuteurs légitimes, mais dont ils sont proches (imprégnés), de par leur formation (personnelle ou professionnelle) et l'intervention de psychologues dans les services.

3. Formes de RDA

Nous aborderons pour finir les modifications affectant les formes de représentation du discours autre. Il s'agit d'un secteur particulièrement sensible dans les rapports éducatifs : tout d'abord les entretiens avec l'enfant ou la famille constituent une des activités privilégiées des travailleurs sociaux et sont un des principaux moyens d'observation et d'évaluation d'une situation ou du comportement d'un jeune ; ensuite le fait pour le jeune ou sa famille, de parler, et en particulier de parler de ses problèmes, est valorisé ; enfin, des normes rédactionnelles précises encadrent la représentation des paroles de l'enfant dans les guides de rédaction que nous avons pu consulter (ref).

On observe de fait qu'un nombre non négligeable de modifications ont pour effet le passage d'une forme non marquée explicitement à une forme marquée, en particulier par l'ajout d'un « verbe de parole » :

(18) Manon **peut trouver** un travail non déclaré → Manon **dit pouvoir** trouver un travail non déclaré (Manon, rapport d'échéance)

(19) S est née avec une fente vélo-palatine d'origine héréditaire, ce qui a entraîné l'hospitalisation de S durant six mois après sa naissance. Mme O aurait décelé cette malformation à la maternité : elle **se situe comme le souvenir (version papier : sauveur)** de son enfant → Mme **dit avoir sauvé** son enfant. (Sandra, rapport d'échéance)

(20) Son père **est peu présent**, également, dans son discours → Samuel **évoque peu** son père (Samuel, rapport d'échéance)

(21) Par ailleurs, Bertrand a une image négative de lui-même **il ne se trouve pas beau**, et ne prête pas beaucoup d'importance à ses choix vestimentaires et à son apparence générale → Par ailleurs, Bertrand a une image négative de lui-même et **a tendance à s'auto-dénigrer**, il ne prête pas beaucoup d'importance à ses choix vestimentaires et à son apparence en général. (Roux, rapport d'échéance)

→ dans ce dernier exemple il y a passage d'un verbe de pensée assimilable en contexte à un verbe de parole à la représentation explicite d'un événement de parole (s'auto-dénigrer).

Mais il arrive également que le verbe de parole explicitant la RDA soit supprimé :

(22) Ainsi, **il ne refuse pas** son accompagnement au CMPEA de Saint-PETITOT. → Ainsi, **il continue** son accompagnement au CMPEA de Saint-PETITOT. (Antony, synthèse)

→ la modification permet le passage d'une formulation négative à une formulation positive sans doute plus en congruence avec l'argumentation déployée dans la séquence.

(23) Par ailleurs, Justin **a pu exprimer** que les adultes n'accordaient peu d'importance à son travail. → Quant à Justin, **il estime** que les adultes accordent peu d'intérêt à son travail.

Commentaire [F2]: + mise à distance du contenu (vs avec « a pu exprimer », structure liée à l'événement discursif)

En (23) on passe de la représentation d'une ou de plusieurs occurrences de parole à la représentation d'une propriété d'un sujet (*pouvoir exprimer* + PC → *estimer* + PR)

D'une façon générale, l'emploi du modal *pouvoir* avant un verbe de parole peut donner lieu à des modifications. Dans de rares cas, à l'instar de ce qui se passe en (24) il est supprimé :

(24) Lors de dialogues avec les éducateurs elle ~~a pu~~ **dit** son envie raisonnable de poursuivre sa formation, elle pu se remettre à préparer sérieusement son travail scolaire, mais n'a pu exprimer sa difficulté aux semaines de cours que par la fuite.
REFERENCE CORPUS

Mais le cas de figure le plus fréquent est l'ajout du modal

(25) Cette dame **a mis [peut mettre]** Monsieur DEVERE (père de Sandra) sur un piédestal et a tenu [tenir] des propos négatifs à l'égard de Madame OUALI. (Sandra, rapport d'échéance)

(26) S. **rapporte** que Mme O trouve qu'elle a trop de liberté au SAFE → S **a pu rapporter** que Mme O trouvait [...] (Sandra, rapport d'échéance)

De fait, l'emploi de *pouvoir* dans ce contexte peut être qualifié de véritable routine professionnelle, comme l'a montré par ailleurs notre analyse des segments de discours répété (cf Sitri, 2011).

Enfin, conformément là encore à ce qui a été observé dans les corpus antérieurs d'états finaux, le verbe de parole peut être affecté par une modification du tiroir verbal, en particulier l'emploi du futur, qui introduit la représentation du discours dans la temporalité d'un entretien :

(27) Suite à cet épisode de mise en danger, S. explique qu'elle s'en voulait, qu'elle « fait une montagne de tout », et qu'elle « fait tout pour tester sa mère ». → expliquera (Sandra, rapport d'échéance)

[laisser de côté modifications affectant les noms de communication qui produisent désambiguïsation par explicitation ou modification des actants : source, objet de la communication ?)

(28) Déc 2005 : Révélations d'abus sexuels **de la part** de Bertrand et Thierry → Déc 2005 : Révélations d'abus sexuels **sur** Bertrand et Thierry

(29) Actuellement il se prononce pour une demande de contrat jeune majeur et le maintien de son accueil familial, mais nous restons attentifs à son évolution car son choix est mis à mal par **le désir de retour** de sa mère. → Actuellement il se prononce pour une demande de contrat jeune majeur et le maintien de son accueil familial, mais nous restons attentifs à son évolution car son choix est mis à mal par **le désir de son retour** émis par sa mère.

Conclusion

A la suite de Rey-Debove et de C. Doquet on dira que le locuteur qui revient sur son texte pour le corriger produit un retour (une boucle) méta-énonciative. Mais en l'absence de glose accompagnant le geste de correction, l'interprétation du sens de ce geste constitue une des difficultés de l'entreprise génétique. Cette difficulté est renforcée ici par le fait que notre analyse porte sur un corpus exploratoire relativement peu volumineux. Inversement, notre connaissance du genre et de la sphère d'activité concernés, rendue possible par une longue fréquentation d'états finaux de rapports éducatifs, peut faciliter la mise en perspective des corrections en relation avec la dimension pragmatique des écrits.

Un certain nombre de modifications sont d'une certaine manière attendues car elles concernent des secteurs dont notre analyse préalable nous avait montré l'importance.

C'est le cas pour la tendance à l'explicitation des formes de RDA, qui correspond à l'importance de ces formes dans les états finaux et aux consignes explicites des guides de rédaction. On a remarqué cependant que des corrections peuvent aller dans le sens inverse, le scripteur focalisant alors non pas sur l'occurrence ponctuelle d'une capacité d'expression mais sur la présence d'un état d'esprit stable.

Les modifications affectant les guillemets (suppression, ajout) permettent de vérifier l'importance de cette marque comme indice du rapport délicat avec un discours autre, ou de la prise en compte de l'allocataire.

En revanche, les modifications autour des modalités épistémiques, qui vont tantôt vers l'effacement, tantôt vers l'ajout, n'ont pas permis de tirer de conclusions définitives.

Concernant les marques explicites de la présence du scripteur que sont les indices de personne, en revanche, notre analyse livre une hypothèse nouvelle intéressante en ce qu'elle permettrait de distinguer deux postures du scripteur : la posture de l'interprétation et de la gestion de la mesure éducative, qui fait appel à son expertise professionnelle et la posture de la préconisation, où il s'agit d'emporter l'adhésion de l'allocataire. On voit comment nous devons ici croiser nos résultats avec le travail portant explicitement sur l'argumentation.

Références bibliographiques

- Authier-Revuz J., 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse
- Authier-Revuz Jacqueline, *Le discours rapporté*, in *Une Langue : le français*, sous la dir. de R. Thomassone, p. 192-201, Hachette, coll. Grands Repères culturels, 2001.
- Bakhtine M. (1984). « Les genres de discours », dans *Esthétique de la création verbale* (texte de 1952-53, publié en 1979).
- Bronckart, J.-P. (1997). *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionnisme socio-discursif*, Neuchâtel et Paris : Delachaux et Niestlé.
- Delcambre P. (1997). *Ecriture et communications de travail. Pratiques d'écriture des éducateurs spécialisés*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du septentrion.
- Maingueneau, D. « Typologie des genres institués », (version remaniée des pages 180-187 du *Discours littéraire*, Paris, A. Colin, 2004, disponible sur le site http://pagesperso-orange.fr/dominique.maingueneau/intro_topic.html (consulté le 19/12/2009).
- Frédéric Pugnère-Saavedra**, « Quelques régularités des écrits du signalement », *Les Carnets du Cediscor 10, analyse de discours et demande sociale ! Le cas des écrits de signalement*, sous la direction de G. Cislaru, F. Pugnère, F. Sitri, M. Veniard.
- Riegel M., Pellat J.-C. Rioul R., 1994, Grammaire méthodique du français**, Paris, PUF.
- Serre D. (2009). *Les Coulissses de l'état social. Enquête sur les signalements d'enfant en danger*. Paris : Raisons d'agir.
- Sitri F., 2008, « Observer et évaluer dans les rapports éducatifs : de la représentation d'un dire singulier à la description d'une situation », in *Les Carnets du Cediscor, 10, analyse de discours et demande sociale ! Le cas des écrits de signalement*, sous la direction de G. Cislaru, F. Pugnère, F. Sitri, M. Veniard.
- Sitri F., 2011, « **Une lecture « évènementielle » de pouvoir ? » , communication au colloque « langage, discours, évènement » , Florence, mars 2011.**
- Viaux J.-L. (sous la direction de) (2001). *Ecrire au juge. Rapport, signalement, expertise dans l'aide à la décision judiciaire*. Paris : Dunod.